

# EN 3<sup>e</sup>, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3<sup>e</sup>, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.

Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

## L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

**EN OPTION** Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.



## ÉPREUVE 2

**MATHÉMATIQUES**

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100  
POINTS

## ÉPREUVE 1

**FRANÇAIS**

Explication d'un extrait de texte littéraire  
+ dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100  
POINTS

## ÉPREUVE 3

**HISTOIRE GÉOGRAPHIE  
ET ENSEIGNEMENT  
MORAL ET CIVIQUE**

Analyse de documents  
et de cartes...

2 h

écrit

50  
POINTS

## ÉPREUVE 4

**SCIENCES**

Physique-chimie,  
sciences de la vie et de la Terre  
et technologie  
(2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50  
POINTS

## ÉPREUVE 5

**ORAL**

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral  
individuel100  
POINTS

ou

25 min.

oral  
collectif100  
POINTS

## L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIEN 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS  
MENTION  
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS  
MENTION  
BIEN

+ DE **640** POINTS  
MENTION  
TRÈS BIEN

### LES ÉTAPES DU BREVET

à partir de  
novembre

Les élèves de 3<sup>e</sup> des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

dès  
avril

Épreuve  
orale

fin  
juin

Épreuves  
écrites

début  
juillet

Résultats  
du brevet

septembre  
octobre

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

#### DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3<sup>e</sup>, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de **handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

**2 séries** sont proposées : la série générale et la série professionnelle.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**